

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : VACCINATION FACILITEE POUR DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE + DE 55 ANS

Arras, le 22 avril 2021

Afin de poursuivre l'accélération de la campagne de vaccination, le Gouvernement a ouvert depuis la semaine dernière la vaccination à toutes les personnes âgées de plus de 55 ans, avec ou sans facteurs de comorbidités. Il a également mis en place un circuit de vaccination facilitée pour les professionnels de plus de 55 ans suivants :

- les personnels des établissements scolaires, les enseignants, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap), les personnels techniques des collectivités territoriales intervenant dans les établissements scolaires ;
- les professionnels de la petite enfance, les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux, les gendarmes, les surveillants pénitentiaires et les agents de surveillance des douanes.

A cette liste, s'ajoutent les professionnels du secteur privé suivants :

- les conducteurs de bus, de ferry et de navette fluviale ;
- les conducteurs et livreurs sur courte distance ;
- les conducteurs routiers ;
- les chauffeurs de taxi et de VTC ;

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

- les contrôleurs des transports publics ;
- les agents d'entretien (agents de nettoyage, éboueurs, ramassage et tri des déchets) ;
- les agents de gardiennage et de sécurité ;
- les salariés et chefs d'entreprises des commerces alimentaires : caissiers, employés de libre-service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries;
- les salariés des abattoirs et des entreprises de transformation de viande ;
- les professionnels des pompes funèbres.

L'ensemble des personnels énumérés ci-dessus pourront être vaccinés dans des centres disposant de vaccins AstraZeneca.

Modalités de prises de rendez-vous

La vaccination se déroulera à compter de ce samedi 24 avril dans les centres de vaccination figurant dans le tableau ci-dessous.

Les professionnels concernés pourront, selon le centre concerné, soit prendre rendez-vous via Doctolib ou par téléphone, soit se présenter sans rendez-vous. Il leur est demandé de se présenter avec une carte vitale et une carte professionnelle ou tout document justifiant de leur appartenance à l'une des professions précitées (carte professionnelle, déclaration sur l'honneur, bulletin de salaire).

Centre de vaccination	Plages d'ouverture	Prise de rendez-vous
Centre de vaccination Rue Alexandre Gressier 62 210 AVION	Samedi 8h30-9h00 et 17h30-18h00	Via doctolib
Salle en Etoile Place du 8 mai 62 610 ARDRES	Dimanche 9h à 13h	Via Doctolib
Fondation HOPALE Kursaal, avenue du général de Gaulle 62 600 BERCK	Samedi – Dimanche- Lundi 8h30-12h30 Selon disponibilité, des créneaux pourront également être ouverts l'après midi	Via KelDoc

CH Béthune-Beuvry 27 rue Delbecque 62 660 BEUVRY	Samedi 9h-18h	Via doctolib
Centre Damrémont Boulevard de l'Europe 62 200 BOULOGNE-SUR-MER	Lundi 9h-18h	Sans rendez-vous
Centre de vaccination Forum Gambetta 23 Boulevard Gambetta 62 100 CALAIS	Samedi 9h-13h	Sans rendez-vous
Centre de vaccination Boulevard Bigot Desceliers 62630 ÉTAPLES	Samedi 11h – 13h	Via doctolib ou sans rendez-vous
CPTS Artois-Lys Salle des fêtes Rue Delphin Chavatte 62 840 LAVENTIE	Samedi et dimanche 9h-13h	Via Doctolib
CPTS Lens- La Gohelle Halle Bertinchamps Rue Denis Cordonnier 62 300 LENS	Dimanche 8h-12h	Via Doctolib
CPTS Artois-Lys Centre socio-culturel Jean de la Fontaine 62 136 LESTREM	Samedi et dimanche 9h-17h	Via Doctolib
Centre de vaccination de la communauté urbaine d'Arras 50 Avenue Roger Salengro, 62 223 SAINT-LAURENT- BLANGY	Samedi et dimanche 8h-18h	Sans rendez-vous
Centre de vaccination Rue de la Salle des Fêtes 62580 VIMY	Samedi 8h-à 13h 13h30-18h	Sans rendez-vous

Parallèlement, ces professionnels de plus de 55 ans pourront bien entendu aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à accéder aux autres centres de vaccination dans le cadre d'une prise de rendez-vous ou à se faire vacciner en ville.